

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Département de science politique
Session automne 2018

POL8511-30
Approches et pratiques du développement
Mercredi de 9h30 à 12h30

Professeure : Nora Nagels

Bureau : A-3615

nagels.nora@uqam.ca

Heures de bureau : mercredi de 13h30-15h30

Description

Le séminaire analyse en profondeur les approches théoriques du développement, ses enjeux et ses principaux acteurs et actrices à partir d'une perspective critique et pluridisciplinaire. Le rôle de l'État, du secteur privé et des institutions internationales seront abordés tout comme les stratégies et les acteurs alternatifs du développement. Des politiques de développement pratiquées par des acteurs multi-niveaux (internationaux, nationaux et sub-nationaux) dans des pays du « Sud global » seront étudiées et mises en perspective les unes par rapport aux autres.

Approches et objectifs

Que sont le « sous-développement », la « pauvreté » et le-s « Sud-s »? Peut-on les aborder sans les lier au « développement », à la « richesse » et au-x « Nord-s »? Le développement de certain-e-s crée-t-il le sous-développement d'autres? Qu'est-ce l'économie politique du développement? Comment ces questions ont-elles été pensées théoriquement? Quelles en sont les différentes définitions depuis des positions épistémologiques divergentes – occidentales/modernes et subalternes et/ou autochtones? Quelles sont les politiques mises en œuvre au nom du développement? Quels en sont les acteurs et actrices principales? Quels en sont les principaux enjeux? Quel en est le coût environnemental?

Voici quelques-unes des questions auxquelles ce séminaire vise à répondre. Il entend familiariser les étudiant-e-s aux principales approches théoriques du développement : des approches de la modernisation aux approches féministes décoloniales en passant par celles de l'échange inégal et du post-développement. Les problématiques du développement, au croisement tant du politique, du social, de l'économie et de l'anthropologie, tant la science politique, l'économie, la sociologie et l'histoire seront sollicités. De plus, les étudiant-e-s acquerront des connaissances sur des enjeux et des

politiques concrètes de développement et de coopération internationale. Seront par exemple abordés des politiques de lutte contre la pauvreté, le « nexus sécurité-développement » et le « développement par le bas ». Cela à partir de lectures tant d'académiques, d'activistes ou d'expert-e-s issu-e-s des Nords et des Suds. A l'issue du cours, les étudiant-e-s seront aptes à analyser des textes scientifiques, c'est-à-dire de les décrire, de les expliquer et de les comparer. De plus, elles/ils seront capables d'opérationnaliser les théories sur un enjeu de développement. Enfin, l'objectif est de développer des aptitudes à effectuer un retour réflexif sur sa position comme chercheur-e-acteur- dans la production de connaissances.

Avertissement important

Il est pris pour acquis que les étudiant-e-s connaissent la politique de l'UQAM en matière de **plagiat**, de **tricherie** et de **fraude intellectuelle**. L'intégralité du règlement n° 18 se trouve à la fin de ce document. Toute infraction à ces règles **sera rapportée** et entraînera comme **pénalité minimale l'échec au cours et une note au dossier universitaire du contrevenant. Nul ne pourra plaider l'ignorance.**

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca

Pédagogie

Ce séminaire s'articule autour des lectures assignées à chaque séance. Sa condition est la lecture par tou-te-s des textes prévus pour chaque séance. Le cours exige la lecture d'entre 80 et 100 pages par séance dont une partie importante est en anglais. Le recueil des textes se trouve sur Moodle. La plupart des textes sont aussi disponibles à la bibliothèque centrale de l'UQAM.

Chaque séance entre la semaine 2 et 11 s'articule autour de l'étude de textes, à partir de questions proposées par les étudiant-e-s mais choisies par la professeure (voir les évaluations ci-dessous). Les deux dernière séance sont des « mini-colloque » où chaque étudiant-e présente son travail et critique constructivement celui d'un-e paire.

Ce séminaire se fonde sur une pédagogie interactive qui suppose que l'apprentissage n'est pas un processus passif mais requiert de l'énergie de la part des étudiant-e-s. En

d'autres mots, apprendre n'équivaut pas à assister à une performance artistique ou sportive en tant que spectateurs passifs. Au contraire, apprendre suppose une dynamique d'échanges et d'interactions. Le rôle de la professeure consiste alors à créer un espace où chacun-e se sente à l'aise pour intervenir de manière ouverte et à adopter une position réflexive sur le monde qui l'entoure.

Code de conduite et attentes

Engagements réciproques

La professeure s'engage à :

- Arriver au cours préparée et à l'heure ;
- Être disponible et à l'écoute de toute question abordant la matière du cours ;
- Respecter les étudiant-e-s comme interlocuteurs et interlocutrices intellectuel-le-s valides et porteurs de connaissances ;
- Être présente physiquement et intellectuellement dans la classe de cours (ne pas répondre au téléphone ou avoir d'autres activités que celles prévues dans le cours).

Par ailleurs, la professeure attend que les étudiant-e-s :

- Arrivent à l'heure et préparé-e-s au cours (avoir lu les textes et en avoir une copie) ;
- Participent aux discussions et aux débats ;
- Respectent la professeure et leurs pairs comme interlocutrices et interlocuteurs intellectuel-le-s valides quelle que soit les divergences d'opinions ;
- Soient présent-e-s physiquement et intellectuellement (sans répondre au téléphone ou ayant d'autres activités que celles prévues dans le cours).

Participation et environnement

Ce cours aborde des concepts complexes et des perspectives qui nous touchent toutes et tous. Certain-e-s peuvent avoir des opinions tranchées ou de fortes expériences liées aux différents sujets discutés en classe. Certain-e-s d'entre nous seront aussi face à de nouvelles perspectives difficiles à appréhender et à comprendre. Ceci fait intégralement partie du processus d'apprentissage non seulement de chaque étudiant-e mais aussi de l'ensemble de la « communauté classe ». Notre diversité rend ce cours intéressant et est une source importante de connaissances pour tout le monde.

Même si la participation est valorisée, tout étudiant-e se sentant inconfortable au sujet d'un thème discuté peut se retirer de la discussion à tout moment. Je suis également disponible pour discuter, en privé, de tout enjeu susceptible de rendre l'espace de classe adéquat à l'expression de chacun-e.

En lien avec les sujets abordés au cours, quelques règles de comportements et de discussions permettent à chacun-e de se sentir à l'aise de s'exprimer dans l'espace classe :

- Les étudiant-e-s doivent respecter l'incompréhension d'autrui. Personne ne peut rire ou juger l'expression d'une mauvaise compréhension ;
- Plutôt que de généraliser, l'expression d'une opinion se fait à la première personne du singulier ;
- Dans la mesure du possible, les étudiant-e-s doivent parler en leur nom et non pas au nom du groupe auquel ils/elles se sentent appartenir (les « femmes », les « québécois », etc.) ;
- Il est interdit de cibler, par des commentaires ou par une communication non verbale (par exemple en pointant du doigt), tout autre étudiant-e comme représentant-e d'un « groupe » ou d'une « identité » (par exemple en pointant une femme étudiante en parlant des « femmes ») ;
- Chacun-e doit écouter les autres respectueusement et dialoguer sérieusement avec toutes les différentes perspectives théoriques abordées au cours. Chacun-e doit pouvoir terminer son intervention sans être interrompu-e ;
- Chacun-e doit éviter de prendre personnellement les réponses ou les interventions d'autrui. Essayez de répondre au contenu qui est exprimé et non pas à la personne ;
- Soyez prudent-e-s quant à votre communication non-verbale (roulements des yeux, sourires, rires) afin d'assurer un environnement ouvert à la parole de toutes et tous ;
- Les remarques racistes, sexistes, orientalistes, LGTB-phobiques, islamophobiques, handicapistes, classistes, etc. ne sont pas tolérées. Si elles ont lieu, ces remarques seront identifiées comme telles ;
- La confidentialité est respectée. Toutes les informations personnelles partagées entre nous comme « communauté classe » doivent rester dans la classe.

Si d'autres éléments vous semblent devoir être ajoutés à cette liste, merci de m'en aviser.

Échanges et déroulement du cours

Mes heures de bureau sont le mercredi de 13h30-15h30 au local A-3615. Venez me voir ! Ne soyez pas timides ! Répondre à toutes les questions liées au cours fait partie intégrale de mon travail !

Écrivez-moi par courriels qu'en cas d'urgences. Les réponses à ces courriels ne sont pas immédiates. Je ne réponds ni aux questions complexes liées au cours ni au sujet des consignes des évaluations. Les heures de bureau sont faites pour ça.

Les étudiant-e-s arrivant avec plus de 15 minutes de retard sont prié-e-s d'attendre la pause pour intégrer le cours. Prière de ne pas se lever pendant le cours sauf en cas d'urgence. Les étudiant-e-s indiqueront le plus rapidement à la professeure un cas d'handicaps, visible ou non, afin envisager des adaptations.

Évaluation (voir le document sur Moodle à ce propos) :

1. Questions sur les lectures assignées (10%).

24 heures avant chaque séance entre la séance 2 et la séance 11, les étudiant-e-s doivent envoyer à la professeure 3 questions sur l'ensemble des lectures. Ces questions sont envoyées par courriel, le mardi précédent le séminaire, au plus tard à 9h30 (du matin). Plusieurs questions seront choisies pour être débattues lors des séances. Le non-respect de l'échéance entraîne automatiquement une note de 0 pour la séance hebdomadaire. En cas de récidive, la note globale de l'exercice sera calculée sur 5 et non pas sur 10.

2. Un court essai de réflexivité autobiographique (5% si effectué)

Une courte autobiographie sociologique sur sa position sociale à l'intersection des rapports de pouvoir de race, de genre et de classe. Il doit faire d'une à 3 pages et est à remettre lors du séminaire suivant celui « genre et développement », date à laquelle, il sera analysé en binôme.

3. La participation active au séminaire (20%)

La participation active des étudiant-e-s est centrale au bon déroulement du séminaire. La qualité des discussions et de la formation est tributaire de la lecture attentive et réflexive des textes. La participation aux débats forme le cœur du séminaire, que ce soit par des analyses, des exemples, des questions, des critiques ou des observations. Toute forme de participation peut contribuer à alimenter la discussion. Comme la présence est la condition *sine qua non* de la participation, plus d'une absence du séminaire non motivée est considérée comme un abandon du cours.

4. Plan du travail de recherche (10%)

Il s'agit d'un texte de 3 à 5 pages qui décrit succinctement la problématique, expose la question de recherche, développe la méthodologie, la ou les hypothèses préliminaires, ainsi qu'une courte bibliographie (dont au moins 10 références proviennent d'ouvrages ou de revues scientifiques). Il est à remettre après la semaine de lecture.

5. Présentation et commentaires des travaux (20%)

Lors des deux dernières séances, chaque étudiant-e présente son travail de recherche (10 minutes) et commentera celui d'un de ses collègues (5 minutes). La critique se veut constructive afin d'améliorer les travaux de chacun-e. Une première version du travail doit donc être envoyée à la professeure et à un-e pair-e une semaine avant les présentations.

6. Travail de recherche final (35%)

Le travail de recherche est une analyse d'une problématique de développement au choix de l'étudiant-e. L'évaluation portera principalement sur la clarté et la structure de l'argumentation, ainsi que sur son articulation avec les outils théoriques et les sources bibliographiques mobilisées. Il est de 15 pages (bibliographie non comprise; police Times Roman à 12 points, interligne 1,5; marges de 2,54 cm, alignement justifié). Il est à rendre le jour de la dernière séance en format papier, au plus tard à 17h au secrétariat de science politique, déposé à mon attention.

Résumé des évaluations

| Évaluations | Pondération | Échéance |
|--------------------------|-------------|-----------------------------|
| Essai de réflexivité | 5% | 14 novembre 2018 |
| Questions sur les textes | 10% | 24h avant chaque séance |
| Plan du travail | 10% | 31 octobre 2018 |
| Participation | 20% | Chaque séance |
| Présentation orale | 15% | Une des 2 dernières séances |
| Commentaire | 5% | Une des 2 dernières séances |
| Travail final | 35% | 12 décembre 2018 |

Pour tous les éléments de l'évaluation, des instructions précises seront fournies à l'avance. Une pénalité de **cinq points par jour** sera imposée aux travaux en retard, fin de semaine incluse, sauf sur présentation d'une preuve d'absence valable. Aucun travail ne sera accepté après cinq jours. Le privilège de travail additionnel ne sera accordé en aucun cas.

Forme des travaux écrits (Guide méthodologique Paolo-Freire 2012 : 82-84) :

Papier : Blanc, 8,5 x 11 pouces, impression recto/verso

Police : Times New Roman de taille 12 pour le corps du texte et 10 pour les notes de bas de pages.

Interligne : 1,5 pour le corps du texte, simple pour les notes de bas de pages et pour la bibliographie.

Alignement : justifié (aligné à droite et à gauche).

Marges : 2,5 cm de chaque côté.

Pagination : en haut à droite (sauf pour la page titre sans ponctuation)

Page titre : Tout travail (sauf les questions hebdomadaires) doit débuter avec une page titre contenant « Université du Québec à Montréal » centré en haut; le titre du travail centré et en majuscules; la nature du travail centrée et en majuscules; « Présenté à l'Université du Québec à Montréal comme exigence du cours POL8510-40 à Nora Nagels PAR » le nom de l'étudiant-e, centré en majuscules; Département de science politique en bas centré.

Centre Paulo-Freire

Le Centre Paulo-Freire est un centre de ressources et de monitorat pour les étudiants et étudiantes du Département de science politique. Il est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles et est ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. C'est essentiellement pour éviter l'isolement, augmenter le sentiment d'appartenance et permettre la réalisation du plein potentiel des étudiantes et des étudiants que l'idée de la création d'un centre de ressources a vu le jour.

Programme du cours :

Séance 1. Introduction aux définitions du développement, présentation du plan de cours et adoption de l'entente d'évaluation

Partie 1: Approches théoriques du développement

Séance 2. Approches modernistes et critiques

Lectures obligatoires :

Rostow, Walt W., 1975, « Les cinq étapes de la croissance », dans *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil, pp. 13-32. Moodle

Wallerstein, Immanuel, 1974, “The Rise and Demise of the World Capitalist System: Concepts for Comparative Analysis”, *Comparative Studies in Society and History*, 16 (4), pp. 387-415. Ressources électroniques de la bibliothèque de l'UQAM.

Furtado, Celso, 1971, « Dépendance externe et théorie économique », *L'Homme et la société*, num. 22, pp. 53-65. www.cairn.info

Séance 3. Approches néolibérales et de développement humain

Lectures obligatoires:

Ominami, Carlos, *Le tiers monde dans la crise*, Paris, La découverte, 1986, pp. 89-117. Moodle. Moodle.

Williamson, John, « Democracy and the ‘Washington Consensus’ », *World Development*, vol. 21, num. 8, pp. 1329-1336. Ressources électroniques de la bibliothèque de l'UQAM.

Sen, Amartya, 1999, « Chapitre V. Marché, État et opportunités sociales » dans Sen, A, *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, pp. 153-195. Moodle

Jenson, Jane, 2010, « Diffusing Ideas for After Neoliberalism: The Social Investment Perspective in Europe and Latin America », *Global Social Policy*, vol. 10, num. 59, pp. 59-84. Ressources électroniques de la bibliothèque de l'UQAM.

Séance 4. Post, anti et alter-développement

Choix du thème du travail de recherche.

Lectures obligatoires :

Latouche Serge, 2010, « La décroissance est-elle la solution de la crise ? », *Ecologie & politique*, vol. 2, num. 40, p. 51-61. Ressources électroniques de la bibliothèque de l'UQAM.

Escobar, Arturo, 1995, *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton University Pres, pp. 3-20 et 211-226. Moodle.

De Sousa Santos, Boaventura, 2004, « Le Forum social mondial : vers une mondialisation contre-hégémonique », in CETRI, *Mondialisation des résistances. L'état des luttes 2004*, Paris, Syllepse, pp. 185-204. Moodle.

Treillet, Stéphanie, 2004, « Misère de l'anti-développement », *Recherches internationales*, n° 72, 2, pp. 111-135. Moodle.

Séance 5. 12.10.2016 : Socio-anthropologie du développement

Lectures obligatoires :

Long, Norman, 1992, « From Paradigm lost to paradigm regained? The case for an actor-oriented sociology of development », in Norman Long and Ann Long (ed.), *Battlefields of knowledge. The Interlocking of Theory and Practice in Social Research and Development*, London and New York, Routledge, pp. 16-43. Moodle

Olivier de Sardan, 2001, « Les trois approches en anthropologie du développement », *Tiers-Monde*, vol. 42, n° 168, pp. 729-754. Ressources électroniques de la bibliothèque de l'UQAM.

Lavigne Delville Philippe, 2011, « Pour une anthropologie symétrique entre « développeurs » et « développés » », *Cahiers d'études africaines*, vol.2, num. 202-203, pp. 491-509. Ressources électroniques de la bibliothèque de l'UQAM.

Séance 6. Approches décoloniales et féministes du développement

Saïd, Edward, 2003 [1978], « La géographie imaginaire et ses représentations: orientaliser l'Oriental », dans *L'Orientalisme: l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Éditions du Seuil, pp. 66-89. Moodle.

Grofoguel, Ramón, 2014, « La décolonisation de l'économie politique et les études postcoloniales : transmodernité, pensée décoloniale et colonialité globale, dans Bourguignon Rougier Claude, Philippe Colin et Ramón Grosfoguel, *Penser l'envers obscur de la modernité. Une anthologie de la pensée décoloniale latino-américaine*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, pp. 101-134. Moodle.

Bilge, Sirma, 2010, « De l'analogie à l'articulation: théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *l'Homme et la société*, num. 176-177, pp. 43-64. Ressources électroniques de la bibliothèque de l'UQAM.

Hernández Castillo, Aída, 2010, “The Emergence of Indigenous Feminism in Latin America”, *Signs*, Vol. 35, num. 3, pp. 539-545. Ressources électroniques de la bibliothèque de l’UQAM.

Partie II : Acteurs et problématiques du développement

Séance 7 : Institutions, coopération et développement

Lectures obligatoires :

Chang, Ha-Joon, 2006, « Sur la relation entre les institutions et le développement économique », *L'Économie politique*, vol. 2 num. 30, pp. 53-67. Moodle

Fauveaud Gabriel, 2016, « Les pratiques urbanistiques de l’ombre des acteurs institutionnels et privés : le cas de Phnom Penh, Cambodge », *L'Espace Politique*, vol. 29, num. 2, pp. 1-20.

Gérard Azoulay, 2011, « Les nouvelles formes de l'aide publique au développement et l'éventuel "retour de l'État" dans les pays d'Afrique subsaharienne », *Mondes en développement*, vol. 1, n°153, p. 57-70. www.cairn.info

Bourguignon, François, 2013, « Le pouvoir des organisations internationales sur le développement : illusion ou réalité ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], #11 | 2011, mis en ligne le 01 décembre 2013. URL : <http://traces.revues.org/5355>, pp. 1-20.

Unsworth, Sue, 2009, “What’s Politics got to do with it?: Why donors find it so hard to come to terms with politics, and why this matters”, *Journal of International Development*, vol. 21, pp. 883-894. Ressources électroniques de la bibliothèque de l’UQAM.

Houtart, 2014, *South/South collaboration for a post-capitalist paradigm*, <http://alainet.org/active/76072> consulté le 3 septembre 2015.

24 octobre 2018 : semaine de lectures

Séance 8. Autochtones et développement

Remise du plan de travail.

Lectures obligatoires :

De la Cadena, Marisol, 2010, « Indigenous Cosmopolitics in the Andes : Conceptual Reflections beyond ‘Politics’ », *Cultural Anthropology*, vol. 25, num. 2, pp. 334-270. Ressources électroniques de la bibliothèque de l’UQAM.

Salas Carreño, Guillermo, 2012, « Entre les mineurs, les grands propriétaires terriens et l'État : les allégeances des montagnes dans le sud des Andes péruviennes (1930-2012) » *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 42, n° 2-3, pp. 25-37. Ressources électroniques de la bibliothèque de l'UQAM.

Bellier Irene, 2006, « Identité globalisée, territoires contestés : les enjeux des peuples autochtones dans la constellation onusienne », *Autrepart*, num. 38, IRD éditions, Armand Colin, 2006, pp. 99-118. <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00258382/document> consulté le 03 septembre 2015.

Papillon, Martin, 2012, « Les peuples autochtones et la citoyenneté : quelques effets contradictoires de la gouvernance néolibérale », *Peuples autochtones et enjeux d'éthique publique*, vol. 14, num. 1, pp. 1-15. Ressources électroniques de la bibliothèque de l'UQAM.

Séance 9 : Genre et développement

Lectures obligatoires :

Rathgeber, Eva M., 1994, « WID, WAD, GAD. Tendances de la recherche et de la pratique dans le champ du développement », dans *Femmes, féminisme et développement*, dirigé par H. Dagenais et D. Piché, Montréal, McGill-Queens University Press et Institut canadien de recherches sur les femmes, pp. 77-95.

Verschuur, Christine, 2009, « Quel genre ? Résistances et mésententes autour du mot 'genre' dans le développement », *Revue Tiers Monde*, Vol. 4 n° 200, pp. 785-803.

Mohanty, Chandra Talpade, 1986, *Sous les yeux de l'Occident : recherches féministes et discours coloniaux. Under Western eyes : Feminist scholarship and colonial discourses. In Feminism without borders: Decolonizing theory, practicing solidarity.* 17-42. Durham : Duke University Press. 2003. Parution originale 1986.

Wilson, 2015, "Kalpana Towards a Radical Re-appropriation: Gender, Development and Neoliberal Feminism", *Development and Change*, 46(4), pp. 803–832

Facultatif:

Jolly, Susie, 2011, "Why is development work so straight? Heteronormativity in the international development industry", *Development in Practice*, Vol. 21, Num. 1, pp. 18-28.

Séance 10. Développement et programmes de transferts conditionnés

Remise en version « papier » et analyse en binôme de l'essai de réflexivité autobiographique.

Lectures obligatoires :

Rawlings, Laura, 2004, *A New Approach to Social Assistance: Latin America's Experience with Conditional Cash Transfer Programs*, Washington D.C., World Bank, pp. 1-27. Moodle.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre, 2014, « La manne, les normes et les soupçons. Les contradictions de l'aide vue d'en bas », *Revue Tiers Monde*, 3 (219), pp. 197-215. Ressources électroniques de la bibliothèque de l'UQAM.

Piccoli Émmanuelle, 2014, « 'Dicen que los cien soles son del Diablo' : L'interprétation apocalyptique et mythique du Programa Juntos dans les communautés andines de Cajamarca (Pérou) et la critique populaire des programmes sociaux », *Social Compass*, vol. 61 num. 3, pp. 328-347. Ressources électroniques de la bibliothèque de l'UQAM.

Nagels, Nora, 2016, "The Social Investment Perspective, Conditional Cash Transfer Programmes and the Welfare Mix: Peru and Bolivia", *Social Policy and Society*, 15 (3), pp. 479-493. Ressources électroniques de la bibliothèque de l'UQAM.

Séance 11. Environnement et développement

Remise de la première version du travail de recherche

Steffen, Will; Jacques Grinevald, Paul Crutzen and John McNeill, 2011, "The Anthropocene: conceptual and historical perspectives", *Philosophical Transactions: Mathematical, Physical and Engineering Sciences*, vol. 369, num. 1938, pp. 842-867. Ressources électroniques de la bibliothèque de l'UQAM.

Vivien, Franck-Dominique, 2003, « Jalons pour une histoire de la notion de développement durable », *Mondes en développement*, num. 121, vol. 1, pp. 1-21. www.carin.info

OCDE, *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030*, partie IV, chapitre 22, pp. 507-516. Moodle.

Rozenn N. Diallo, « Élités administratives, aide internationale et fabrique de l'action publique de la conservation au Mozambique », *Politique africaine* 2012/2 (N° 126), p. 143-161. Ressources électroniques de la bibliothèque de l'UQAM.

Séance 12. Colloque 1

Séance 13 : Colloque 2

Séance 14. Remise des travaux de recherche

GRILLE DE CONVERSION
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

À partir du trimestre de l'Été 2018

| | Note | Intervalle | |
|----------------|-------------|-------------------|-----------|
| | A+ | [90 – 100] | Excellent |
| | A | [85 - 90[| Excellent |
| | A- | [80 - 85[| Excellent |
| | B+ | [77 - 80[| Très bien |
| | B | [74 - 77[| Très bien |
| | B- | [70 - 74[| Très bien |
| | C+ | [67 - 70[| Bien |
| | C | [65 - 67[| Bien |
| Ces notes | C- | [63 - 65[| Bien |
| n'existent pas | D+ | [61 - 63[| Passable |
| | D | [59 - 61[| Passable |
| | E | < 59[| Échec |

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.évaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.

2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.

3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.

4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.

5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.

6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.

7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM